

CATALOGUE DES PROJETS



Mission Mécénat de la Ville de Lyon



VILLE DE
LYON

Présentation de la Mission Mécénat

Une mission transversale

La Mission Mécénat est née en 2020 afin d'offrir aux entreprises, mais aussi aux fondations et aux particuliers, l'opportunité de devenir des partenaires privilégiés des projets du territoire.

La Ville de Lyon souhaite, en effet, accroître les sources de partenariat innovant et collaboratif à travers la mission Mécénat qui propose aux entreprises de pouvoir s'investir aux côtés de la collectivité et ainsi contribuer au développement des projets d'intérêt général.

Un catalogue de projets

Venez, vous aussi, rejoindre les partenaires actuels pour vous engager dans une politique de mécénat liée à des projets à l'échelle locale, régionale et internationale.

Ces nouveaux projets, en plus de ceux existants, dans les domaines culturels et sportifs s'organisent au sein d'un catalogue de projets autour des thématiques suivantes : patrimoine, événements populaires, solidarité et transition écologique.

Sommaire





Petites Serres

Parc de la Tête d'Or

p.7



Jardin du Rosaire

Promenade emblématique

p.9



Végétalisation

Partout dans la Ville

p.10



Service archéologique

Ecrire l'histoire de la ville

p.11



Re Lyon Nous

Événement familial

p.13



Entre Rhône et Saône

Festival d'été sur les berges

p.14



La Reprise

Les valeurs sportives

p.15



Fête des Lumières

Chaque année en décembre

p.16





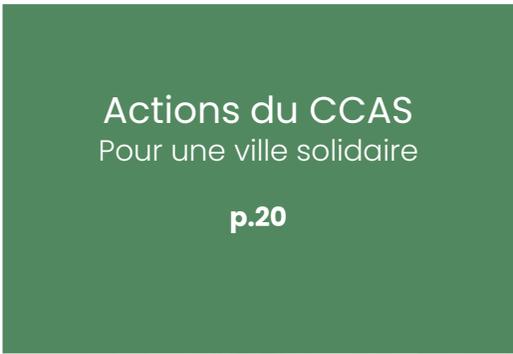
Exposition Les musiques électroniques

p.17



Espaces Sport-Santé Activité physique pour tous

p.19



Actions du CCAS Pour une ville solidaire

p.20



Maison des Femmes Prévenir, soigner, accompagner

p.22




Qui ne
SAUVE PAS
N'EST PAS
LYONNAISE

Semaine des gestes qui sauvent Prévention chaque année

p.23



Vos contreparties En tant que mécène de la Ville

p.24



Institutions culturelles Offres partenariale

p.26



Un patrimoine à protéger et à valoriser



LES PETITES SERRES

Parc de la Tête d'Or



Aperçu des Grandes Serres, monument emblématique du Parc de la Tête d'Or



Photos de la partie fermée au public des Petites Serres dans son état actuel

Au sein du Parc de la Tête d'Or, plus grand parc urbain d'Europe, le Jardin botanique est depuis 1796 un établissement d'un grand intérêt, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour la communauté scientifique au vu de son **extraordinaire patrimoine végétal**.

Au cœur de ce Jardin Botanique, les Petites Serres sont particulièrement dégradées et, pour des raisons de sécurité, ont été en partie fermées au public dès 2006. Pour cette raison, **près de 20% des collections végétales qui s'y trouvaient ont déjà été perdues** en l'espace d'une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, près de 60% des Petites Serres sont fermées au public. Durant ce mandat, **un processus ambitieux de restauration va être engagé**.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Le projet de rénovation des Petites Serres

Objectifs du projet de rénovation

Assurer la conservation et la préservation d'un patrimoine exceptionnel :

Avec aujourd'hui plus de 12 000 espèces différentes, dont 900 espèces menacées et certaines éteintes dans la nature, les collections conservées par le Jardin Botanique sont un trésor unique et inestimable.

Sensibiliser les visiteurs à l'utilité et à la préservation de la biodiversité :

- 8 000 personnes sont accueillies chaque année en animation de sensibilisation dans le Jardin Botanique (20 000 personnes au total sur l'ensemble des animations Lyon Nature)
- 150 000 visiteurs libres viennent chaque année découvrir les Grandes Serres

Conforter le Parc de la Tête d'Or comme un lieu de référence en matière de conservation :

- Le Jardin Botanique possède déjà un herbier de plus de 300 000 parts alimenté par des botanistes de renom (Jussieu, Rousseau, etc.) et par les découvertes des botanistes du Jardin.
- On lui doit plusieurs publications scientifiques récentes pour des découvertes de nouvelles espèces (notamment de bégonias).

Calendrier et contributions souhaitées

Quelques dates clés :

- **1796** création du Jardin Botanique à Lyon
- **1856** Inauguration du Parc de la Tête d'Or
- **2006** Fermeture d'une partie des Petites Serres au public
- **2022** Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **2023** Rendu des conclusions de l'étude patrimoniale
- **2024** Démarrage de la collecte en ligne :
(Lien vers la collecte : [Petites Serres du parc de la Tête d'Or](#))
- **2025** Démarrage des travaux

Contributions possibles :

Vous pouvez soutenir le projet des Petites Serres de deux manières.

- Mécénat **en numéraire** : apporter une contribution financière au projet
- Apport **en nature et/ou en compétences** : verrerie, matériaux de construction et de rénovation, etc.

LE JARDIN DU ROSAIRE

Sentier de promenade emblématique



Le Jardin du Rosaire, **classé Monument Historique** et pièce majeure du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un site patrimonial emblématique de la ville de Lyon. D'une superficie de 2.5 hectares, il constitue un espace public boisé sur le versant Est de la colline de Fourvière et s'inscrit dans les balmes qui marquent profondément l'identité du grand paysage lyonnais.

L'état de dégradation des cheminements, des talus, du patrimoine végétal menace la pérennité du site, et nécessite d'engager une restauration de ce secteur à **forte valeur paysagère, patrimoniale et culturelle** avec des enjeux forts de préservation et de mise en valeur.

La Ville de Lyon, représentée par la Direction biodiversité et nature en ville (anciennement Direction des espaces verts) a engagé avec ses prestataires une mission complète de maîtrise d'œuvre pour la restauration du jardin. **Le début des travaux est prévu entre fin 2024 et début 2025.**

Contributions possibles

- Accompagnement financier

VEGETALISER LA VILLE

Des actions partout dans la ville



Sensibilisation aux cycles de la nature avec un groupe de scolaires



La végétalisation partout en ville permettra à tous les Lyonnais de profiter d'espaces de nature (ci-dessus un verger urbain planté et co-géré par les habitants).

Alors que **les citoyennes et les citoyens plébiscitent largement la présence de végétal dans leur quotidien**, la Ville de Lyon s'engage dans une nouvelle dynamique de végétalisation, avec un plan nature ambitieux.

Les enjeux sont nombreux : adapter Lyon au réchauffement climatique, désimperméabiliser les sols, améliorer la qualité de vie des habitants en mettant la nature dans leur quotidien, développer la biodiversité.

Vergers urbains....

Les arbres fruitiers favorisent le **développement de la biodiversité**, attirent les abeilles, papillons, oiseaux. Ils nous reconnectent aussi avec les cycles de la nature et les processus naturels, comme les floraisons, qui marquent les saisons. On fait également prendre conscience aux habitants de l'importance **des circuits courts de consommation**.

...et boisements Miyawaki

Les boisements créés ou restaurés avec la méthode Miyawaki poussent plus vite que les boisements plantés classiquement et, en l'espace de quelques années seulement, accueillent une biodiversité exceptionnelle.

Contributions possibles

- Accompagnement financier

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

Pour écrire l'Histoire de la ville



Créé en 1935, le **Service archéologique** est un service historique de la Ville de Lyon.

Diagnostics, chantiers, fouilles, archéologie préventive, son concours est régulièrement sollicité dans les opérations d'**aménagement urbain**.

Au-delà de la **gestion et de la conservation des archives du sol**, ce service **valorise la recherche et la formation**, tout en contribuant à la **diffusion de la connaissance** (+ de 10 000 visiteurs et + de 200 animations proposées en 2023).

En soutenant le service archéologique :

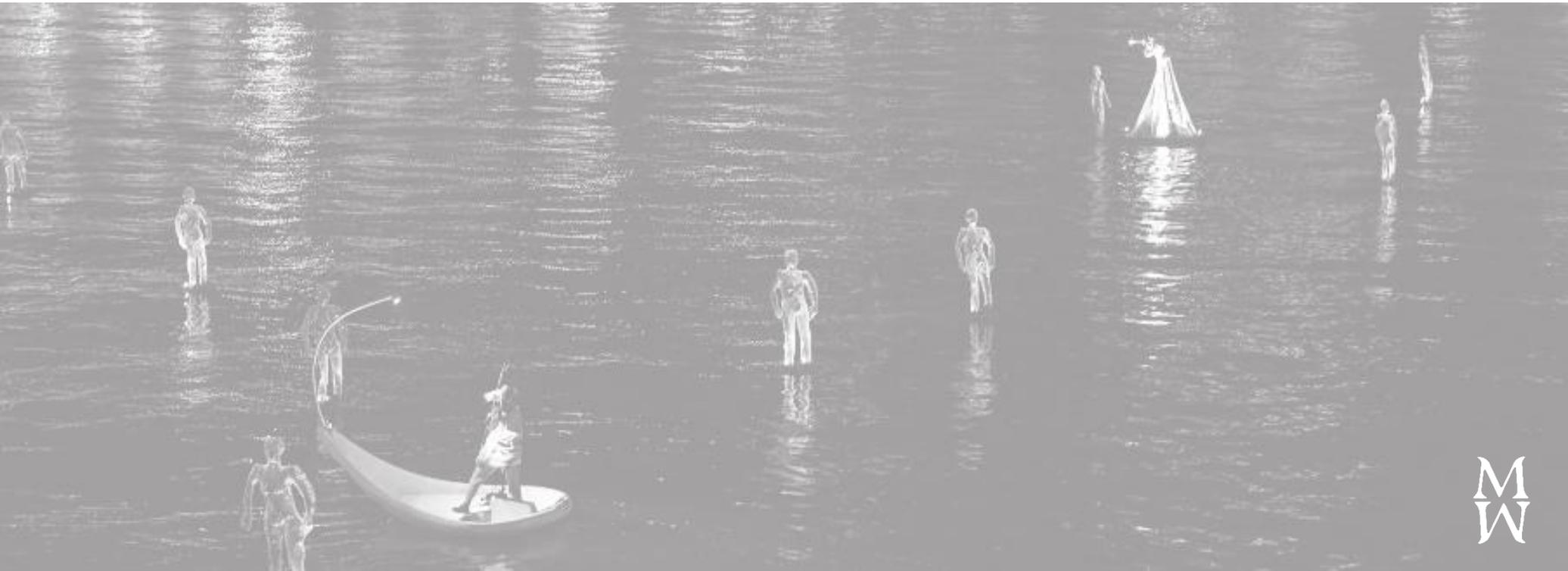
- Vous renforcez votre **marque employeur** en vous impliquant dans l'histoire du territoire.
- Vous offrez à vos collaborateurs l'opportunité d'**exprimer leur talent et leurs savoir-faire** à travers une action d'intérêt général...
- Vous **fidélisez vos équipes** en leur proposant d'accéder à des archives uniques, et à une lecture enrichie du présent.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport compétences

Des événements festifs et populaires



RE LYON NOUS

10^{ème} édition : 15 juin 2025



Défi sportif dans la cour de l'Hôtel de Ville !



La journée est l'occasion d'une randonnée ludique en famille

RE LYON NOUS est **un événement gratuit et familial** organisé par la Ville de Lyon, **un dimanche en juin**.

C'est une journée de partage et de convivialité durant laquelle les **5 000 participants inscrits** par équipe parcourent la ville à travers **deux parcours** (découverte ou aventure) **autour d'étapes sportives, ludiques et culturelles**.

Ces parcours traversent différents lieux emblématiques de Lyon. Tout au long de la journée, **les participants doivent résoudre une énigme** qui en constitue le fil conducteur.

Cet évènement permet ainsi de découvrir et mettre en valeur la **richesse du patrimoine historique lyonnais**.

Une belle occasion d'inciter à la pratique sportive, de 7 à 80 ans, sans aucune obligation de performance ni de classement.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport en nature

FESTIVAL ENTRE RHONE ET SAONE

4^e édition en 2025 : 1^{er} week-end de juillet



Actions de sensibilisation à la dépollution



spectacle dérivant sur la Saône
Création par la compagnie Ilotopie



Animations au sein des Guingettes (stand partenaire)



Initiation au Kayak sur la Saône

Depuis 2022, la Ville de Lyon propose le Festival *entre Rhône et Saône*, un événement festif, familial et participatif, **pour célébrer, découvrir et protéger nos cours d'eau.**

Une programmation mêlant **plus de 300 rendez-vous festifs** autour de l'eau et actions de sensibilisation à la biodiversité.

Actions pédagogiques, opérations de dépollution, animations autour de la nature, balades, spectacles, guinguettes, conférences, expositions, concerts sont au menu de ce festival inscrit désormais dans le calendrier estival.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier

LA REPRISE

3^{ème} édition : 17 septembre



Pour sa 3^{ème} édition, la Ville de Lyon met en valeur **des initiatives locales** jouant un rôle essentiel sur le territoire.

Il s'agit d'une **soirée de rentrée et de lancement de la saison sportive** ; moment convivial et festif, il permet de rassembler des actrices et des acteurs diversifiés du sport à Lyon.

Chacune des éditions, dans différents écrans (Musée Confluence, Parc de la Tête d'Or et Théâtres Romains) **permettent de découvrir neuf projets.**

Lors de cette soirée, **trois projets sont mis à l'honneur** avec le vote d'un jury (d'athlètes et des professionnels du sport et de partenaires) et une remise de prix, en lien avec les :

- valeurs d'éco-responsabilité,
- d'inclusion
- et d'égalité homme-femme.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier

FETE DES LUMIERES

25 ans en 2024 – du 5 au 8 décembre

La Fête des Lumières, c'est... 2 millions de visiteurs

Un événement gratuit et ouvert à tous :

- Un engouement populaire, festif et féérique
- Une fête à hauteur d'enfants, inclusive et participative
- Des projets collaboratifs (expérimentations étudiantes)
- Mise en avant d'une association caritative (lumignons du cœur)
- L'accès de la Fête aux publics empêchés

Une dimension artistique unique :

- Un événement qui a acquis la norme ISO 20 121
- Une programmation éclectique et internationale
- L'art lumineux à la portée de tous (médiation culturelle, livret ludo-pédagogique)
- La mise en lumière de Lyon et de la richesse de son territoire



Projections lumineuses grand format sur la Place des Terreaux.

Nouveauté

Possibilité d'acheter un table de 10 personnes, pour le diner officiel de la Fête qui se tient dans les salons de l'Hôtel de Ville (indépendamment du mécénat).

Contribution possible

- Accompagnement financier

La brochure spécifique est disponible sur demande.

EXPOSITION

L'émergence des musiques électroniques

À partir d'avril 2025



Après l'exposition « Lyon Capitale du Rock 1978-1983 », le département musique de **la Bibliothèque Municipale ouvrira un nouveau chapitre de l'histoire de la musique lyonnaise à partir d'avril 2025...**

Exposition - Soirées - Conférences- Témoignages - DJ's - Projections, une programmation riche et variée est en cours d'élaboration et n'attend plus que votre concours pour dépasser la barre des 30 000 visiteurs mobilisés lors de la précédente manifestation...

Grâce à un apport financier, en nature, ou en compétences :

- Contribuez au pressage de vinyles collectors inédits
- Permettez à l'exposition de rayonner
- Renforcez les qualités d'accessibilité et d'accueil de la manifestation
- Impliquez votre entreprise et vos équipes dans la mise en place de cette rétrospective exceptionnelle.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Des projets solidaires



ESPACE SPORT-SANTÉ

Activité physique pour tous



Objectif : « positionner la Ville de Lyon comme acteur territorial de la promotion de l'Activité Physique pour tous »



Situé en plein cœur du Parc de Gerland dans le 7^e arrondissement, **un Espace Sport-Santé a ouvert ses portes en 2022**. A terme, ce dispositif permettra d'accompagner de nombreux Lyonnais dans la reprise d'une activité physique.

L'objectif de ce nouveau service est double :

- **Réduire les comportements sédentaires** qui peuvent constituer un risque pour la santé.
- Donner l'opportunité à un public de tous âges de pratiquer **une activité physique adaptée**.

Tous les Lyonnais sont concernés par ce projet, mais plus particulièrement les personnes souffrant de maladies chroniques ou présentant des facteurs de risques tels que le diabète, la maladie de Parkinson, l'asthme, les problèmes cardiovasculaires, l'obésité, les cancers voire la dépression. Celles-ci peuvent avoir **droit au dispositif national « sport sur ordonnance »** et entrer en relation avec ce pôle ressource.

A terme, des antennes ont vocation à essaimer sur tout le territoire de la municipalité pour **bénéficier à un public encore plus important**.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

ACTIONS DU CCAS

Au service des plus fragiles



Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la Ville de Lyon et ses partenaires apportent des solutions pour **améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie**. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il intervient auprès des Lyonnais en situation de précarité et des seniors à travers la gestion de lieux répartis dans tous les arrondissement de la ville : pôle alimentaire, bains-douches, résidences seniors, EHPAD, accueil de jour, etc.

Devenir mécène du CCAS, c'est :

- S'inscrire dans une démarche citoyenne en faveur de l'accès aux droits
- Soutenir des actions ambitieuses et innovantes de lutte contre la précarité et l'isolement
- Contribuer au développement du tissu social lyonnais

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

En soutenant le CCAS, vous contribuez aux actions suivantes :

Lutter contre la précarité sous toutes ses formes

1. Répondre aux besoins fondamentaux

Le premier besoin étant **l'alimentation**, avec deux lieux pour y répondre :

- **La cuisine des gones** ouverte aux personnes hébergées à l'hôtel (depuis l'automne 2022)
- **Le restaurant social municipal « La tablée des Gones »** (Lyon 3), 80 places assises, 32 406 repas servis au total

Le deuxième besoin fondamental, **l'hygiène**, est pourvu grâce aux bains-douches : 150 à 250 douches/jour, ces **bains-douches Delessert** (Lyon 7) offrent un accueil inconditionnel. Le CCAS cherche à y développer d'autres services de soin (coiffeur, accueil médical, etc.)

2. Favoriser l'accès aux droits de tous

A travers ses travailleurs sociaux œuvrant dans l'accueil de jour et les tiers-lieux, le CCAS **informe les personnes de leurs droits**, lutte contre le non-recours, permet l'accès au numérique, etc.

3. Développer l'habitat transitoire

Le CCAS **lutte contre le sans-abrisme** à travers une politique d'hébergement d'urgence ainsi que des enquêtes comme la Nuit de la Solidarité (une fois par an).

Favoriser l'inclusion des seniors dans la ville

1. Favoriser les liens intergénérationnels

Le CCAS permet de **développer le lien social** à travers la rencontre entre les publics, via notamment la colocation intergénérationnelle ou encore le café intergénérationnel « Chez Daddy ».

2. Créer un habitat inclusif

Des solutions sont développées pour des personnes en situation de fragilité, dans le respect de leurs projets de vie. Le CCAS offre des **formes d'habitats adaptés** aux différents besoins des seniors et des formes intermédiaires entre EHPAD et résidence.

3. Favoriser le bien-vieillir

Cela se manifeste notamment via des lieux qui favorisent la rencontre avec les seniors encore logés à domicile, appelés « **spots seniors** » et qui seront à terme dans tous les arrondissements.

Le CCAS a aussi un axe fort de travail autour de la **bientraitance dans les EHPAD** et l'aménagement au cœur de ces lieux de « **places du village** » où le résident retrouve des repères connus : espace café, fontaine, coiffeur, espace numérique, salon des familles, etc.

MAISONS DES FEMMES

Prévenir, soigner, accompagner



Ce projet naît grâce à la dynamique locale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, porté par les différents acteurs institutionnels et associatifs de notre territoire.



Offrir aux femmes victimes de violence une **prise en charge globale** (médico-psycho-sociale et juridique) est devenu indispensable. Depuis 2016, 12 Maisons des Femmes ont d'ores et déjà vu le jour sur le territoire national et d'autres sont en cours de développement.

La future Maison des Femmes de Lyon sera un lieu pour donner les soins nécessaires, fournir un **accompagnement personnalisé** et permettre la possibilité de s'extraire du cycle des violences.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est un enjeu de société majeur qui nous concerne toutes et tous. Pour **lutter contre les phénomènes de violence faites aux femmes** et améliorer leur prise en charge, nous avons besoin de l'engagement du secteur public comme des partenaires privés.

C'est pourquoi, la **Maison des Femmes fait appel à la générosité des partenaires entreprises** pour soutenir le projet aux côtés des financements publics déjà obtenus, afin d'accroître son développement et ses actions.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Mécénat en nature ou en compétences

SEMAINE DES GESTES QUI SAUVENT

Des formations chaque année



La Ville de Lyon et la Fédération française de Cardiologie s'associent chaque année entre le printemps et le début de l'été pour **proposer des initiations et des formations de premiers secours tout au long d'une semaine.**

Objectif : parvenir à ce qu'un maximum de Lyonnais soient sensibilisés à la prise en charge des victimes.

De **nombreuses animations pour le grand public** sont prévues sur l'ensemble du territoire :

- Présence dans des lieux à fort flux : Centre commercial la Part Dieu, place Bellecour...
- Actions pour les élèves en périscolaire
- Village des Premiers-Secours
- Actions de sensibilisation pour les salariés des entreprises partenaires
- Communication importante pendant 3 semaines



Tous les Lyonnais pourront être initiés à la pratique des gestes de premiers secours, comme ici le massage cardiaque.

Contributions possibles

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Vos contreparties en tant que mécène



Les contreparties pour les mécènes

Profitez des contreparties communes*

Bénéficiez des avantages financiers du mécénat :

- Pour les entreprises, le dispositif fiscal permet une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don.

Bénéficiez d'avantages en relations publiques :

- Intégration dans l'offre de relations publiques de la Ville de Lyon : invitations à des événements culturels et sportifs
- Faire partie d'un réseau d'acteurs économiques du territoire
- Etre associé à la communication de la Mission Mécénat
- Visibilité sur la page web de la Mission Mécénat sur Lyon.fr et sur les autres outils de communication digitale

Bénéficiez des contreparties liées au projet*

Des contreparties sur-mesure :

Chacun des projets du catalogue vous permet de bénéficier de contreparties en adéquation avec votre engagement.

- Communication liée au projet, relations publiques
- Invitations liées à l'événement
- Parrainage artistique
- Des actions spécifiques avec vos collaborateurs (réception, médiation culturelle, etc.)

Un accompagnement spécifique :

- Pour ce faire, nous tenons à disposition des partenaires les brochures de mécénat spécifiques à chaque événement / projet.
- Chaque partenaire est accompagné individuellement dans ses démarches par l'équipe de la Mission Mécénat.

*Chacun des projets de ce catalogue bénéficie de ses propres contreparties de mécénat. Se référer à la brochure spécifique.
Les conventions de mécénat sont signées avec la Ville de Lyon. Contreparties sous réserve de votre niveau de partenariat et de contractualisation aux dates d'échéance des projets,

Les institutions culturelles municipales



Offre partenariale des institutions culturelles municipales



<https://www.mba-lyon.fr/fr/article/entreprise-s-mecenes-de-projets>



<https://www.auditorium-lyon.com/fr/vous-etes-entreprise>



<https://www.mac-lyon.com/fr/devenir-mecene>



<https://www.chrd.lyon.fr/musee/expositions-a-louer>



<https://www.gadagne-lyon.fr/gadagne/soutenir-gadagne>



<https://evenementiel-mecenat.theatredesclestins.com/>



<https://www.imprimerie.lyon.fr/fr/edito/nos-partenaires>



<https://www.bm-lyon.fr/>



<https://www.musee-malartre.com/article/pri-privatisation>



<https://www.archives-lyon.fr/>





À l'automne 2024, le macLYON accueillera dans ses murs la **17^e Biennale d'art contemporain de Lyon Les voix des fleuves** (21 septembre 2024- 05 janvier 2025)

Pourquoi devenir mécène ?

- **Soutien à la création avec une résidence d'artiste** (à partir de 5000€) : Le musée accueille de nombreux artistes, locaux ou internationaux, pour leur permettre de créer de nouvelles œuvres.
- **Soutien à la collection du macLYON** par une acquisition d'œuvre : Contribuez à enrichir le fonds du musée grâce à de nouvelles acquisitions, à partir de 10 000€.
- **Soutien aux expositions** : A partir de 20 000€, devenez mécène principal de nos expositions temporaires, qui s'adressent à tous les publics.

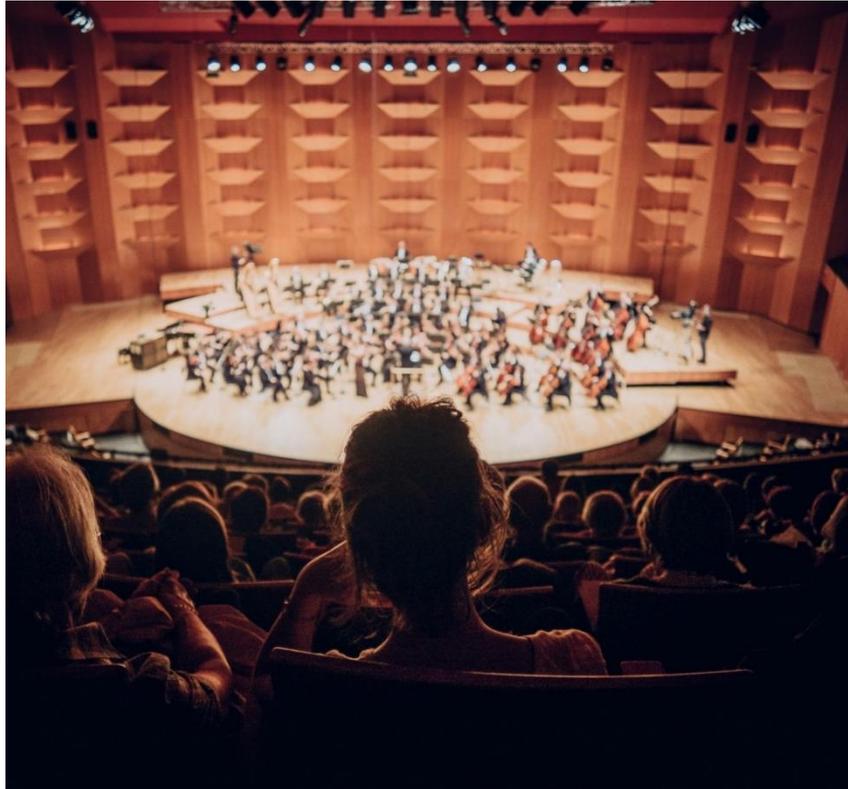
Parmi les contreparties possibles à votre mécénat :

- Organisation d'une soirée de prestige au macLYON
- Privatisation de la macROOM, de notre auditorium...
- Invitez vos collaborateurs et clients dans un cadre d'exception et offrez-leur l'occasion de découvrir et de s'initier à l'art d'aujourd'hui

Contact

Julien Némoz – Secrétaire général
julien.nemoz@mairie-lyon.fr

AUDITORIUM – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON



© Julien Mignot

Actualité :

En juin 2025, L'AO souhaite offrir aux habitants de son territoire un grand **concert gratuit et en extérieur** au Parc de la Tête d'Or avec le soutien de mécènes.

Pourquoi devenir mécène ?

Nous réalisons avec passion des projets novateurs et fédérateurs pour le jeune public et ceux pour qui la musique symphonique est encore peu accessible. Les dons nous permettent de développer des activités essentielles : L'AO crée chaque année des projets artistiques et citoyens ambitieux, ouverts sur le monde.

L'AO défend une vision généreuse et accessible de la musique autour de quatre ambitions pour demain.

- **Partager notre passion de la musique avec le plus grand nombre** : concerts gratuits, programmation jeune public...
- **Créer un lieu de vie dédié à la musique** : parce que la musique favorise la rencontre, convivialité et les échanges...
- **Promouvoir l'Orchestre National de Lyon et son territoire** : parce que la musique dépasse nos frontières et participe au rayonnement de notre région...
- **Valoriser le patrimoine architectural et musical de l'Auditorium** : entretien du parc instrumental, rénovation de l'orgue et du bâtiment.

Contacts

Victoria Vernier – Chargée du mécénat et des privatisations
victoria.vernier@mairie-lyon.fr

Margaux Brouty – Responsable du mécénat et des privatisations
margaux.brouty@mairie-lyon.fr

ARCHIVES MUNICIPALES



Pourquoi devenir mécène ?

- **Soutien à l'enrichissement des fonds patrimoniaux** : Contribuez à enrichir le fonds des Archives de Lyon grâce à l'acquisition de nouveaux documents historiques, à partir de 1500 €
- **Soutien à la restauration du patrimoine papier** : Aidez-nous à sauver des documents historiques en rapport avec l'histoire de Lyon, à partir de 2000 €
- **Soutien aux expositions** : A partir de 5000€, devenez mécène de nos expositions, qui s'adressent à tous les publics.

Parmi les contreparties possibles à votre mécénat :

- Organisation de visites privées des coulisses des Archives et/ou présentation de documents d'exception
- Organisation d'ateliers ou de visites thématiques personnalisés
- Privatisation des espaces pour organisation d'événements
- **Soutien à la connaissance des fonds d'archives** : apport de compétences en numérisation, intelligence artificielle, archivage numérique... pour aider à la transformation numérique des archives.

Programmation :

- **2024** : Vulnérabilités, qu'en disent les cartes ?
- **2024-2025** : Photographie d'architecture

D'ici la fin du mandat :

- Valorisation des fonds sur **l'histoire des transports en commun** lyonnais
- Programmation culturelle autour **des enjeux écologiques** rencontrés par la métropole de Lyon au cours de son histoire

Contacts

Aurélie Chalamel, chargée de communication
aurelie.chalamel@mairie-lyon.fr



« Grandir, s'agrandir en musique, en danse, en théâtre est aussi vital pour l'être humain que l'eau, le soleil et le vent sont indispensables aux écosystèmes »

Géry Moutier, directeur général du Conservatoire de Lyon

Transmettre, créer et partager ! C'est ainsi que le Conservatoire de Lyon permet à chacun de découvrir et pratiquer la musique, la danse et le théâtre. Que l'on soit en cours d'apprentissage, amateur ou en voie de professionnalisation, la rencontre avec des artistes invités est toujours un moment fort et unique dans la vie de nos élèves et étudiant.e.s.

Pourquoi être mécène du conservatoire à rayonnement régional ?

- **Résidences d'artiste(s) :**

Pouvoir accueillir des compositeur.trice.s, auteur.e.s et chorégraphes au cœur du Conservatoire de Lyon place la création au cœur de l'enseignement artistique.

- **Masterclass :**

Soutenir la venue d'artistes reconnus pour leur talent et leur pédagogie afin qu'ils rencontrent nos élèves lors de masterclass, autour des spécificités d'un instrument et/ou d'un répertoire.

- **Spectacles du Conservatoire de Lyon :**

Concerts des orchestres symphoniques et d'harmonies, Spectacle de danse classique, contemporaine et jazz, Théâtre dirigé.

Contact

Ludovic Vernu - Directeur du développement culturel
ludovic.vernu@conservatoire-lyon.fr

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



Ensba Lyon – Photographie Blandine Soulage

Et si vous pensiez flécher votre taxe d'apprentissage 2023 auprès de l'Ensba Lyon ?

La taxe d'apprentissage représente un enjeu majeur pour notre établissement. Verser sa taxe d'apprentissage à l'Ensba Lyon, c'est former des artistes et des designers de haut niveau dont les entreprises auront besoin, développer un cadre de formation et de recherche optimal, donner les moyens à l'établissement de jouer un rôle de premier plan dans le contexte de l'enseignement supérieur d'excellence en art et en design.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Ensba Lyon ?

A partir d'avril 2023 : une seule et unique démarche : la plateforme dédiée : SOLTÉA.

Du 25 mai au 7 septembre 2023, vous renseignerez votre souhait d'affectation sur l'Ensba Lyon code UAI 0690185B pour verser votre taxe sur SOLTéa :

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

Vous n'avez plus à payer directement l'école. L'URSSAF effectue un prélèvement en mai 2023 suite à votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2023.

Contact

infos@ensba-lyon.fr
<https://www.ensba-lyon.fr>

NOTES

CONTACTEZ-NOUS



Mission Mécénat de la Ville de Lyon



Anna MANIATIS

Chargée de mécénat

Fête des Lumières / Evénements sportifs

04 72 10 52 16 / 06 58 22 42 26

anna.maniatis@mairie-lyon.fr

Guillaume MARIN

Responsable Mission Mécénat

04 72 10 30 25 / 06 22 75 43 48

guillaume.marin@mairie-lyon.fr

Xavier PICOU

Chargé de mécénat

Archéologie / Expositions / Végétalisation

Petites Serres / Offre réceptive

06 59 81 13 16

xavier.picou@mairie-lyon.fr